



## DD 701 - REACH et sécurité chimique des articles



### Public concerné :

Services qualité, achats, développement produits, marketing, commercial.

### Objectifs :

Permettre aux fabricants, importateurs, metteurs sur le marché d'articles cuir, chaussure, maroquinerie, ganterie, habillement :

- de comprendre les principes de base des réglementations relatives à la sécurité chimique des articles : règlements REACH, Biocide, POP... ;
- d'avoir une vision opérationnelle pour lancer une démarche de gestion de l'innocuité ;
- de construire un cahier des charges chimique pour leurs articles.

### Méthode pédagogique :

- Groupe de 12 personnes maximum
- Méthode pédagogique : alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques
- Moyens pédagogiques : supports de formation

### Évaluation des acquis :

Questionnaire d'évaluation des connaissances.

### Prérequis :

Aucun

[contactformation@ctcgroupe.com](mailto:contactformation@ctcgroupe.com)

+33 (0)4 72 76 10 02

Contactez-nous



### Référence

DD 701

### Durée

1 jour (7 heures)

### Dates et lieux

8 avril 2026 : Lyon

5 novembre 2026 : Lyon

### Formateurs

Pierre-Marie PLOUHINEC  
Inès BOUNEAU

### Tarif

En inter : 600 €HT / jour / stagiaire

En intra : 1435 €HT / jour

Les entreprises membres bénéficient de -20% sur le tarif indiqué ci-dessus.

## Contenu :

Cette [formation](#) vous permettra de comprendre les règlements européens définissant les restrictions applicables aux substances dans les articles en particulier le règlement REACh, d'identifier les substances spécifiques aux matières de vos articles et les exigences qui en découlent, ainsi que de vous aider à déployer une démarche qualité efficace permettant d'assurer votre conformité réglementaire.

- **L'obligation générale** de sécurité des produits.
- Le **contexte réglementaire** international
  - Le règlement européen REACh.
  - Les autres législations pertinentes.
- **Les exigences associées** aux trois types de substances selon REACh
  - Substances soumises à restriction.
  - Substances soumises à communication : liste candidate.
  - Substances soumises à autorisation.
- **Les principales substances associées** aux cuirs, textiles et polymères.
- **Les notions de base** pour le management de l'innocuité en entreprise : du cahier des charges chimique au programme d'auto-contrôle.
- **Étude de cas** sur la base des documents fournis par les stagiaires : courrier REACh, cahier des charges client, rapports d'analyse...

---

*CTC Formation se réserve le droit d'annuler toute session de formation programmée dans les 10 jours ouvrés avant la date de formation en cas de force majeure ou en raison du nombre insuffisant de participants.*

Document généré le 02/04/2026 à 23h21